

Licence professionnelle Automatismes industriels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Automatismes industriels. 2011, Université d'Angers. hceres-02037974

HAL Id: hceres-02037974

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037974>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002199

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Automatismes industriels

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2003 à la demande des industriels, qui manquaient de personnels ayant les compétences transversales nécessaires à la gestion de la traçabilité de leurs produits, cette licence était portée initialement par l'institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers (ISTIA). Cet institut étant devenu une école d'ingénieurs, la formation a été transférée en 2008 à l'IUT d'Angers, déjà en charge de formations du même domaine. La formation est organisée en partenariat avec le lycée Chevrollier d'Angers *via* une convention, et continue de s'appuyer sur les compétences de l'ESTIA.

Les métiers visés se rattachent aux métiers du groupe de spécialités « Intervention technique en études et conception en automatisme » : automaticien chef de projet, automaticien d'études et conception, automaticien d'études sur machines d'assemblage, automaticien en bureau d'études, technicien supérieur en automatisme et informatique industrielle, technicien supérieur en conception de systèmes automatisés. La formation est proposée exclusivement en formation initiale.

Elle recrute exclusivement des étudiants venus de diplômes professionnalisants (pour 1/3 des titulaires d'un DUT, et 2/3 des titulaires d'un BTS). Confrontée à un sérieux problème de recrutement et de poursuite d'études, la formation n'a pas été ouverte à la rentrée 2010. Il est indiqué que la formation est en voie de transformation. Le titre figurant sur le dossier soumis à l'évaluation, semble correspondre à cette évolution : « Automatismes industriels » remplaçant « Automatisation et informatisation pour la traçabilité des systèmes de production ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18 - 14
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	9 % - 75 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'évaluation de ce dossier soulève deux sérieuses interrogations. Certaines découlent du bilan de l'actuelle formation et conduisent à poser clairement la question de son maintien. Il semble d'ailleurs que l'Université d'Angers et les responsables de la formation aient fait cette même analyse puisque cette formation n'a pas été ouverte à la dernière rentrée ; cette fermeture temporaire devant permettre une remise à plat de la formation. Or, et c'est l'autre source d'interrogations, le dossier fourni ne permet absolument pas de percevoir quelles sont les modifications apportées par rapport à la formation existante, qui présente tous les symptômes d'une grave crise. On soulignera qu'il faut attendre les dernières lignes du dossier pour être informé de cette fermeture et découvrir quel est le sens donné au changement de nom de la spécialité ainsi que de sa possible ouverture à l'alternance.

L'évaluation portera donc sur le seul bilan, un bilan bien peu positif. La perte d'attractivité du diplôme est patente (au point d'imposer cette fermeture temporaire), tant sur le plan des effectifs que de la diversité. La mise en place d'un parcours en DUT n'a pas eu, à l'évidence, les effets positifs escomptés et, de plus, il peut renforcer la dimension tubulaire de cette licence, ce qui n'est guère souhaitable.

L'autre point faible, encore plus inquiétant, concerne l'insertion professionnelle des diplômés. Au-delà de la faible qualité des données collectées (en général, moins de 50 % de réponses), l'évolution des indicateurs est dramatique (au point de faire douter de sa réalité !). Avec moins de 10 % des étudiants insérés à six mois, et 50 % de poursuite d'études (la plupart en interne), la dernière promotion suivie présente un bilan justifiant la fermeture temporaire de la formation.

Il y a bien évidemment des aspects positifs dans ce dossier, comme la solidité de l'équipe pédagogique, la très bonne intégration des professionnels tant à l'enseignement qu'à l'animation et au pilotage du diplôme. Les partenariats professionnels sont nombreux, et ceci depuis la création de la licence. Ces atouts doivent permettre de construire un nouveau projet pédagogique justifiant le nouveau titre donné au diplôme et donnant un souffle nouveau à une équipe pédagogique en difficulté.

Par ses imprécisions et ses manques, le dossier exprime bien cette situation. Le comité de pilotage lui-même ne semblant pas avoir été en capacité de faire bouger les choses avant le dépôt du dossier évalué, il est perçu combien le manque d'une auto-évaluation au niveau de l'établissement fût ici préjudiciable.

- Points forts :

- La forte implication des professionnels dans la formation.
- Un positionnement cohérent vis-à-vis du contexte industriel régional.

- Points faibles :

- L'effondrement de l'insertion professionnelle.
- Le très fort taux de poursuite d'études (et en interne).
- Un recrutement en crise.
- Le dossier reflète une démobilitation de l'équipe pédagogique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de prendre le temps de remettre totalement à plat cette formation : revoir complètement les objectifs, repositionner la formation par rapport à sa « sœur » portée par la même composante, afin de lui donner la dimension opérationnelle qu'elle n'a plus aujourd'hui. Le dépôt d'un nouveau dossier, après une mise en sommeil de l'actuelle formation, serait une piste à explorer.